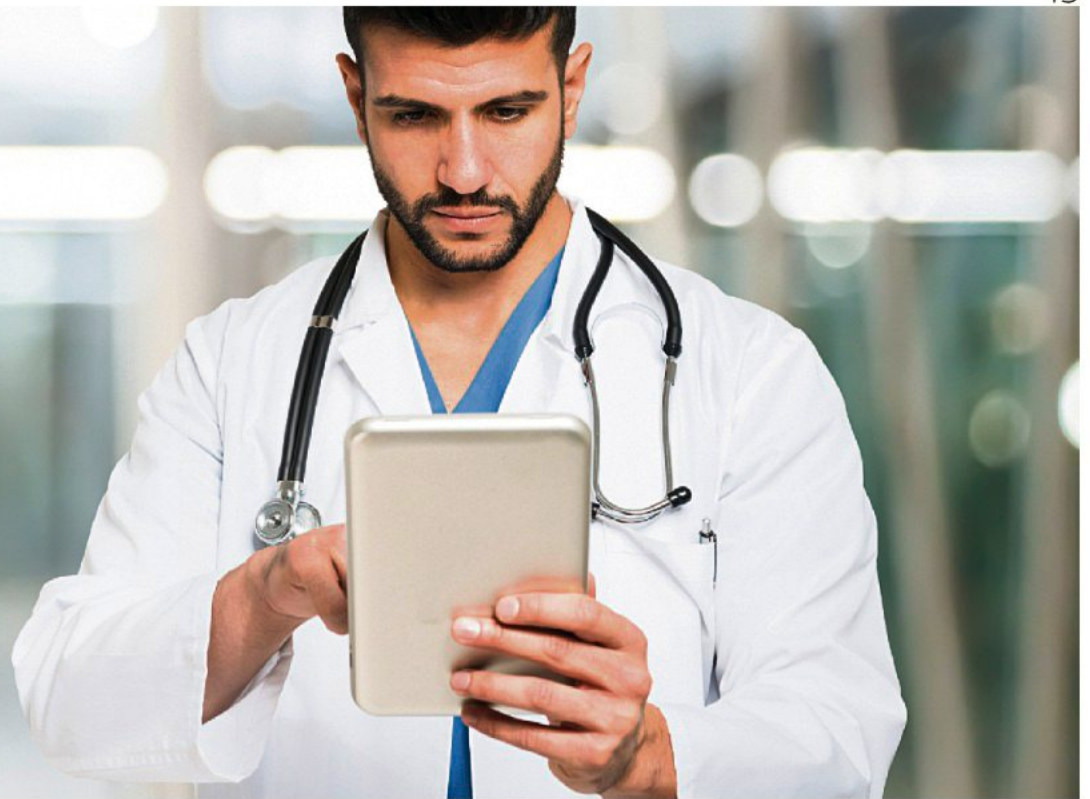


« On souhaite que les médecins formés au Québec y restent. »



Un chemin « exigeant »

« À la base, entrer en médecine, c'est difficile! Le programme est fortement contingenté. Par la suite, intégrer les différents programmes de spécialité est un processus qui est tout aussi difficile! Il s'agit d'une période exigeante qui génère un stress intense chez les médecins résidents, car personne n'est assuré de pouvoir accéder au domaine souhaité. Ceci sans compter les imprévus attribuables à tous les autres facteurs », résume d'emblée le président de la FMRQ.

Après avoir fait le choix de sa spécialité, au cours de sa dernière année de formation au doctorat, le futur résident doit poser sa candidature dans un programme. Il a la possibilité de présenter sa demande auprès de l'une ou l'autre des quatre universités québécoises, ou encore dans une université ailleurs au Canada. Il achemine alors son dossier accompagné de son CV et se soumet à des entrevues en vue d'être sélectionné.

Des spécialités contingentées

« Les disciplines chirurgicales sont très contingentées depuis quelques années, car on souhaite que les médecins formés au Québec y restent le plus possible, explique le Dr Christopher Lemieux. Le problème en chirurgie, c'est qu'il n'y a presque plus de postes. Dans les faits, il y a davantage de finissants que de postes disponibles, et le nombre de postes alloués est déterminé par le gouvernement. »

« Les gens entrent dans un programme, mais n'ont aucune assurance d'obtenir un poste au Québec dans leur spécialité. »

« Tous les postes sont régis par un plan d'effectifs médicaux, rappelle en terminant le Dr Lemieux. Cette année, on a eu droit à une planification sur trois ans – on aurait préféré cinq –, mais c'est quand même mieux qu'un plan sur une seule année, comme ce fut le cas depuis trois ans. Cette situation crée beaucoup d'incertitude. Les gens entrent dans un programme, mais n'ont aucune assurance d'obtenir un poste dans leur spécialité au bout de la ligne. »

Le président de la Fédération note par ailleurs une hausse récente et significative du nombre de postes non comblés pour la résidence en médecine de famille, phénomène qu'il associe à une certaine crainte éprouvée par les résidents. La priorité du gouvernement étant devenue la prise en charge des patients, la perspective de ne plus avoir accès à une pratique variée a pour effet de rendre le programme moins attrayant aux yeux de certains candidats.

Beaucoup d'incertitude

« Tous les postes sont régis par un plan d'effectifs médicaux, rappelle en terminant le Dr Lemieux. Cette année, on a eu droit à une planification sur trois ans – on aurait préféré cinq –, mais c'est quand même mieux qu'un plan sur une seule année, comme ce fut le cas depuis trois ans. Cette situation crée beaucoup d'incertitude. Les gens entrent dans un programme, mais n'ont aucune assurance d'obtenir un poste dans leur spécialité au bout de la ligne. »

La fédération en chiffres

3600

médecins résidents

60%

sont des femmes

28

ans : l'âge moyen des membres

100

le nombre de lieux de travail liés aux établissements de santé du Québec

Le médecin résident : une définition

Au Québec, un médecin résident est un diplômé d'une faculté de médecine qui détient un doctorat et qui est en période de perfectionnement pour une durée variable selon la spécialité choisie. Autorisé à exercer, il a le droit de prescrire, de faire des investigations et des suivis, mais il travaille sous la supervision le plus souvent indirecte de médecins en pratique, à qui il doit faire rapport. Les médecins résidents possèdent un double statut d'employé des établissements de santé offrant des services à la population, mais aussi de postdoctorants associés à une université.

À lire :

Aujourd'hui : la profession
Le 5 décembre : le travail
Le 12 décembre : l'avenir